

ASSEMBLÉE NATIONALE
21 janvier 2022

PARITÉ BLOC COMMUNAL - (N° 4587)

AMENDEMENT

N ° CL4

présenté par

Mme Gaillot, Mme Bagarry, Mme Cariou, M. Orphelin, M. Taché et Mme Forteza

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.